

Pratiques professionnelles auprès des « jeunes »
Prise en compte des questions et des enjeux liés aux processus identitaires de ces publics

Intervention de Faiza Guelamine - 11 février 2015

Dans le cadre du Cycle d'échanges « Intégration... quels nouveaux défis aujourd'hui »
organisé par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville

OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

- Appréhender les publics « jeunes » dans ses dimensions sociales et psychosociales.
- Distinguer les différents types de références identitaires de ces publics.
- Comprendre la place du fait migratoire et son traitement en rapport avec les trajectoires, les « revendications de type identitaires » des jeunes.
- Repérer les implications idéologiques, politiques, juridiques etc. liées aux débats autour de ces publics en particulier ceux en usage dans le champ du travail social.

Ces objectifs ont été traités dans le cadre de l'intervention en se situant du point de vue des interventions des professionnels du champ du travail social.

Pour débattre de ces sujets, **certaines préalables constituent des incontournables.**

UNE APPROCHE SEMANTIQUE

Des repères s'imposent pour savoir de qui on parle quand on évoque la catégorie « jeunes issus de l'immigration ». Si on se réfère à des rapports récents de l'INSEE on sait que : la « deuxième génération » compte : 6,7 millions descendants directs d'immigré en France. Définir une « deuxième génération » pose le problème de ce que l'on appelle en sociologie la construction des catégories sociales.

Du point de vue des enquêtes statistiques et démographiques, plusieurs catégories existent :

- les descendants directs d'immigrés qui n'ont pas connu eux-mêmes la migration
- les personnes nées en France ayant au moins un parent immigré
- les personnes nées à l'étranger venues dans le cadre du regroupement familial. ou comme mineurs isolés étrangers.

Parmi les personnes âgées de 18 ans ou plus fin 2008 résidant en France, 4,5 millions correspondent à cette dernière définition. Parmi les enfants mineurs nés en France, 2,2 millions vivent dans une famille dont au moins un des parents est immigré. Cela conduit à un total d'environ 6,7 millions de descendants directs d'immigrés nés en France.

Donc l'usage de cette construction (cf. catégories sociales) il faut se référer au contexte passé et présent pour comprendre comment se construit cette catégorie et comment les populations sus nommées se réfèrent aussi (pour la contester, se définir mais toujours en s'y référant quoi qu'on en dise, tant ces catégories s'imposent dans le discours commun, le discours politique, et les représentations partagées).

Un nécessaire rappel socio-historique

Entre 1950 et 1980 dans l'idéologie dominante du travail social, comme dans le reste de la société, en particulier à partir des années 70, l'heure est au *conflit de classes* et à l'omission de l'immigration comme constitutive de l'histoire de France.

Toujours perçue comme temporaire la présence des « immigrés » est en quelque sorte abandonnée à l'aide sociale. Mais se sont aussi les idéaux d'émancipation individuelle et de culture universelle constitutives de l'éducation populaire, dont sont porteurs alors les professionnels, qui font barrage à la prise en compte de toute spécificité « ethnique »

On observe que des courants forts dont sont porteurs les travailleurs sociaux de cette époque voudraient réduire les inégalités sociales, culturelles et économiques en faisant en sorte que chacun puisse participer à des projets citoyens d'un côté et d'un autre côté (paternalisme, culturalisme...).

Du socio-culturel à l'interculturel

Plus tard, c'est le paradigme de l'intégration qui apparaît ! « A la française » ! avec comme sous-basement idéologique : l'assimilation culturelle (c'est-à-dire l'adoption de modes de vie « français ») qui permettrait l'émergence d'une culture commune (culture dans un sens large et commun et pas anthropologique).

On est à cette époque face à la fois à un avant idéalisé sans « conflits ethniques » et un après symbolisé tantôt par le refus des publics de s'intégrer, tantôt par le racisme qu'ils subissent.

C'est alors sous l'appellation « Interculturel » que l'action publique et en son sein le travail social va rendre visible dans les années 1980 la nécessité de « faire du lien social, promouvoir l'intégration -assimilation » entre les habitants mais aussi de provoquer leur « participation ». C'est finalement dans un contexte de montée de l'extrême droite que l'interculturel est mobilisé par les professionnels du travail social

La prise en compte des territoires et par/pour les jeunes dits « issus de l'immigration »

Les émeutes urbaines de la fin des années 1970 et du début des années 1980 associées aux politiques de la ville (avec le Développement social des quartiers entre autre) vont de pair avec la constitution de la catégorie « jeunes de la deuxième génération ».

Tout d'abord, c'est l'émergence de mouvements de revendication pour l'égalité de droit de la part des jeunes habitants des banlieues dont les parents ont migré du Maghreb avec la Marche pour l'égalité et contre le racisme (octobre 1983 départ de Marseille pour Paris).

Deuxième période importante, celle des années 1980 et 1990 qui assiste au recrutement dans le travail social des jeunes dits « issus de l'immigration » sans forcément qu'ils soient diplômés au sein du travail social. On aurait pu supposer que même sans diplôme les postes ouverts (vacations saisonnières et emplois précaires) dans le secteur du travail sociale auraient permis une insertion professionnelle et une évolution de carrière de ces jeunes mais il n'en fut rien.

La stratification spatiale et sociale associée à l'usage d'expressions naturalisantes n'a rompu pas avec les préjugés racistes forgés et utilisés pendant la période coloniale. Surtout, l'articulation « grand-frère », « jeunes immigrés », « zones urbaines sensibles » contribue à présenter les « problèmes » rencontrés dans des territoires comme « particuliers » de manières culturalistes propres aux enfants de migrants et à propos d'individus qui seraient « jeunes » donc à une étape transitoire de leur existence et dont l'avenir se situerait dans le futur (selon Gérard - Noiriel et Patrick Simon) évacuant ainsi les questions de discriminations.

Le montré caché de « l'origine »

Aux animateurs grands-frères, s'ajoutent les médiateurs, les agents de proximité, les femmes-relais etc.

Ils viennent renforcer les professionnels de l'animation et de l'action sociale afin de renouveler les modes d'intervention sociale avec comme mot d'ordre :

- faire participer les habitants, en opérant un partenariat entre les différents professionnels du social présents sur un territoire particulier
- valoriser autant que faire ce peu le multiculturalisme mais sans que la question des discriminations ne soient encore reconnue en tant que telle.

On a vu émerger une stratification et une division ethnique du travail entre les professionnels chargés d'assurer le montage très technique des dossiers en contact quasi-permanent avec les élus...et les « travailleurs sociaux « ethniques » peu ou pas diplômés en contact direct avec le terrain avec pour charge de « calmer » la banlieue.

Leur emploi étant « attaché » à leur quartier et à leur supposée appartenance ethnique leur perspectives professionnelles sont faibles.

Aujourd'hui : il existe une focalisation sur les liens entre le rapport à l'islam et une bonne partie de cette catégorie dite « issue de l'immigration » alors que beaucoup d'entre ces personnes citées sont nées en France de parents étrangers, et souvent français.

Globalement, mes activités de formatrice et de sociologue m'ont conduites à observer ces dernières années que **c'est par le religieux que s'est imposé de manière cruciale** dans le champ du travail social la question de la jeunesse immigrée

Pourquoi ?

- pour des raisons liées à un recours au religieux visible (depuis années 80 - 90) d'une part parmi ces publics, et pour des raisons qui s'inscrivent dans la continuité d'une vision qui tend à penser leur extériorité avec la nation française. Rappelons pourtant que ces derniers sont pour une part importante français, insérés professionnellement ou en difficulté du fait d'un cumul de situations liées au marché de l'emploi, de discriminations spatiales, ethniques, genrées liées à l'âge etc.

- Or ce « recours au religieux », pour reprendre une expression de Dounia Bouzar et d'Abdelhafidh Hamdi Cherif, à ces phénomènes d'identification ne sont pas les seuls et se cumulent avec d'autres.

Ces formes de constructions identitaires sont interprétées sociologiquement selon deux types de logiques qui se cumulent, se croisent. Elles sont assez complexes à décrypter car agissant de concert dans le cadre d'autres procès d'identification individuel ou collectif. Citons à ce sujet le fait que ces formes d'identité reliées au religieux permettent :

- une définition de soi « noble » et agit comme référence en contradiction avec les références identitaires dévalorisantes (issu de banlieue, image négative des ascendants) ; faute de mieux la personne se rehausse à ses propres yeux, devient « quelqu'un ».
- cette logique se cumule avec d'autres phénomènes : poids du groupe des pairs - de l'absence de transmission religieuse institutionnelle et de l'individualisation de la référence au sacré - mais aussi opposition aux religions des « anciens » - phénomènes sectaires ou volatiles...

On est en droit de se demander si ces « nouvelles » formes d'identifications (qui ne sont pas ni exhaustives, ni exclusives d'autres références) dans ce que Simona Tersigni appelle « *une politisation d'acteurs minorisés ne sont pas un moyen de rendre audible les manières contemporaines de négocier avec les assignations majoritaires* » tout en affirmant des identités individuelles et la reconnaissance de droits dans l'espace public, fussent-ils religieux ?